



PP WITTERZEE

Dim 16 Novembre 2025

Critérium "C"

1. Le PP Witterzée BBW 291, organise le 16 Novembre 2025, dans les locaux situés, Salle Omnisport, rue René Francq n°7 - 1428 Lillois, un critérium de Tennis de Table, ouvert aux joueurs affiliés à la F.R.B.T.T. ou à une autre Fédération reconnue par l'I.T.T.F.
2. Il se jouera selon les statuts et règlements de la F.R.B.T.T. Le critérium est agréé sous le numéro TRBBW001-2526.
3. Il sera fait usage de 15 tables bleues BUTTERFLY et de balles plastique oranges de marque THIBAR.
4. Les participants seront répartis en poules. Celles-ci seront suivies d'un tableau à élimination directe. Les matches se jouent au meilleur des 5 manches.
5. Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Pour pouvoir s'aligner dans une seconde série, le joueur ou la joueuse est tenu de participer à la série de son classement. S'il veut s'inscrire dans deux séries, un E6 devra le faire en série E6/NC et en série E. La série D ne lui sera donc pas ouverte. Les dames sont autorisées à prendre part à 2 séries messieurs !
6. Le droit d'inscription est de **7€ pour une série et de 12€ pour deux séries** à payer sur place ½ h. avant le début de la série.
7. Pour vous inscrire cliquez sur le lien de la page d'accueil du site <https://www.tournoi-bbw.be>
En cas de problème technique Félix DANDOIS, GSM 0495/12.96.30 email : cpa.bbw0@gmail.com
En cas de questions sur le déroulement du tournoi, contactez le JA Alexandre SMETS, GSM 0485/84.75.75 email : alx.smet@gmail.com
Date limite des inscriptions **jeudi 13 Novembre 2024 à 24 H 00.**
8. Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
9. Horaire :

D	09.00 Hrs
NC/E6	11.30 Hrs
C	13.30 Hrs
E	16.00 Hrs

10. Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché. La date et le lieu de l'élaboration publique des tableaux seront renseignés sur la page du programme d'inscription.

11. Le Juge-Arbitre a le droit de prendre toute mesure qu'il juge utile quant au bon déroulement de la compétition.

12. Le dernier de poule ainsi que chaque perdant lors du tableau final est tenu d'arbitrer le match suivant : tout refus/absence d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 15€

13. Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€.

Jouer dans une autre série sans participer à la série de son classement est également sanctionné d'une amende de 25,00€

14. Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.

15. Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'éventuelle amende.

16. Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.

17. Lors d'un événement tous les matchs doivent être effectivement joués. Un joueur présent est sanctionné s'il ne dispute pas un ou plusieurs matchs, à moins qu'il n'envoie une attestation médicale endéans les 48 heures après l'événement au juge arbitre ou à toute autre personne désignée pour ce fait par le comité compétent. S'il ne présente pas d'attestation médicale dans les délais, les matchs non joués seront enregistrés comme défaites. Le joueur dont l'adversaire a déclaré WO sans attestation médicale qui justifie son abandon, se verra attribuer une victoire sur sa fiche individuelle

18. Des prix en espèces et en nature récompenseront les 3 premiers de chaque série. Les petites finales seront jouées.

19. Le Comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, accident ou autre qui pourraient survenir au cours ou du chef de cette organisation.

Attention : chaque série est limitée : n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Le Directeur du Tournoi : Jean-François Reginster. Gsm : 0478/40.02.04
E-mail : jf.reginster@gmail.com

**Une petite restauration (sandwiches, hot-dogs, croques, gâteau, tartes, ...)
sera assurée tout au long du tournoi.**

Avec le soutien de :

